

HIRAKI

Fiche d'identité

Nom commercial : **HIRAKI**

Composition : **SULFATE D'AMMONIUM 171,7 g/L**
ESTER METHYLIQUES D'ACIDES
GRAS 590,9 g/L

N° AMM : **2250778**

Type d'action : **DIVERS**

Formulation : **(OD) SUBSTANCE HUILEUSE**

Conditionnement : **10L**



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Toutes cultures	Bouil. Herbicide	Pour bouillie herbicide	1 L/HA	4		NC
Usage : Pour les stades d'application, le DAR, les zones non traitées aquatiques, zones non traitées arthropodes non cibles, zones non traitées plantes no cibles selon les produits phytopharmaceutiques associés Dose :						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **HIRAKI**

NC

Mention d'avertissement :

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

HIRAKI

Mention de danger :	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence :	P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des sacs étanches conformément à la réglementation locale ou dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5m par rapport à aux points d'eau sauf si le produit phytopharmaceutique associé requiert une zone non traitée plus large
DRE	Non Concerné
Détenteur homologation :	SPECIALTY OPERATIONS FRANCE
Marque déposée :	SYENSQO
Réglementation transport ADR :	VOIR FDS

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.